

# PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE

REF P-018 V/2024

**HARSCH**  
The Art of Moving Forward

En septembre 2023, nous avons réalisé, avec une société spécialisée, Maneco, notre diagnostic de durabilité qui consiste à identifier nos problèmes environnementaux, sociaux, de sécurité, de bien-être des employés et gouvernementaux, ainsi que nos mesures de durabilité actuelles, et à indiquer les priorités de nos actions futures en termes de valorisation et de crédibilité, c'est-à-dire la manière dont nous mettons en œuvre nos mesures de durabilité et la manière dont nous communiquons à ce sujet.

Nos diagnostics de durabilité se déroulent en quatre étapes :

1. Un schéma d'audit réalisé par Maneco en septembre 2023.
2. Évaluation de nos mesures actuelles pour réduire nos impacts environnementaux et sociaux.
3. Définir des mesures de développement durable complémentaires pour renforcer notre engagement et réduire les impacts environnementaux et sociaux qui peuvent être mises en œuvre.
4. Valider les priorités sur les mesures de durabilité ci-dessous et les mettre en œuvre à moyen ou long terme, avec un plan de suivi.

Sur la base de notre diagnostic de durabilité, nous publions notre **PROGRAMME DE DURABILITÉ DE L'ENTREPRISE** décrivant les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de Harsch HH SA comme suit :

Nous, Henri Harsch HH SA, atteignons nos objectifs opérationnels en réduisant au maximum l'impact sur l'environnement :

## Notre CHARTE et POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La direction HARSCH s'engage à bien maîtriser et limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, tout en garantissant un service de qualité à ses clients et des conditions de travail optimales à ses salariés.

Pour répondre à cet engagement, la direction de l'entreprise s'est doté d'un Système de Management Environnemental (SME) et d'analyse certifié par la norme ISO 14001:2015 avec les principes clés suivants :

- **Notre bâtiment** : Notre bâtiment situé à la rue Baylon 10 à Carouge est certifié conforme aux normes MINERGIE (certificat Minergie n° GE-117). Il est à la pointe de la technologie et répond à des exigences très élevées en matière de qualité de ventilation de l'air frais, d'équilibre thermique, de protection contre les bruits extérieurs et d'optimisation des économies d'énergie. Nous avons 505m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés sur le toit de notre bâtiment de Baylon qui produisent une estimation de 120'000kWh/an. Nous produisons ainsi annuellement 1/3 de notre consommation et de nos besoins énergétiques.
- **Notre flotte de véhicules** : Tous nos véhicules à essence sont équipés de systèmes catalytiques ; nos véhicules diesel sont tous équipés de filtres à particules. Le programme de renouvellement de notre flotte est décidé en fonction de la norme EURO. Lors de l'achat de nouveaux véhicules, nous veillons à ce que le concessionnaire ou le fabricant nous présente sa charte en matière de protection de l'environnement, afin de nous assurer que nous sommes livrés avec des véhicules à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. Notre consommation d'énergie actuelle et future fait l'objet d'un examen permanent.
- **Nos expéditions** : Dans la mesure du possible, et en fonction des besoins du client, nous assurons un recours fréquent au transport ferroviaire vers le port de départ / depuis le port d'arrivée. C'est notamment le cas pour les déménagements outre-mer. Dans la mesure du possible, nous veillons également à optimiser l'acheminement de nos camions...
- **Sensibilisation des employés et des partenaires** : Nous encourageons nos employés à trouver toutes sortes de moyens pour utiliser l'énergie avec parcimonie, les incitant ainsi que nos partenaires à prendre des mesures écologiques afin de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. Nous avons mis en place un programme de formation à la "conduite écologique" afin d'inculquer à nos conducteurs une conduite rationnelle, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement et de la communauté dans son ensemble.

## Évaluation de l'impact environnemental des activités de Harsch

Certifiés ISO 14001, nous avons mis en place une analyse environnementale qui met en évidence les aspects environnementaux significatifs (AES) pour toutes nos opérations par unité opérationnelle : Déménagement, Archives, Beaux-Arts.

Cette analyse est disponible dans notre système informatique et peut être consultée par notre personnel.

Elle est revue au moins une fois par an ou si nécessaire par la direction de Harsch.

## Objectifs de réduction de l'impact environnemental des activités de Harsch

Voir ci-dessus la politique environnementale et la déclaration de mission de Harsch :

- **Utilisation efficace des ressources, des matériaux et de l'énergie dans les bureaux et les entrepôts** : nos emballeurs sont formés pour n'utiliser que le strict minimum de matériaux d'emballage, tout en garantissant une sécurité optimale pour les marchandises. Notre politique d'achat est définie selon les critères suivants : respect des normes légales, économie d'énergie, utilisation de matériaux 100% recyclables et/ou dérivés de matériaux recyclés, livraison de matériaux d'emballage par rail, etc. Dans la mesure du possible, nous donnons la préférence aux fournisseurs et partenaires titulaires d'une certification ISO14001/ISO9001 et/ou à ceux qui se conforment aux normes officielles de notre métier. Nous les encourageons à respecter nos directives écologiques en matière d'utilisation des matériaux, de recyclage et d'élimination.
- **Initiatives écologiques / zéro déchet** : Nous avons mis en place un manuel d'éco-gestes qui décrit nos lignes directrices environnementales et nos initiatives zéro déchet.
- **Gestion des déchets** : Dans notre entrepôt, des zones spécifiques sont désignées pour le tri des matériaux usagés avant leur livraison à des entreprises agréées pour le recyclage ou un traitement ultérieur. Au cours de notre examen annuel de la gestion, nous ciblons des indicateurs clés de performance environnementale (KPI) pour suivre nos mesures annuelles en matière de déchets et de recyclage, sur la base du tonnage et des coûts annuels.
- **Objectifs de réduction de l'empreinte carbone** : Notre analyse environnementale et notre évaluation du carbone nous permettent de suivre les niveaux de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'apporter des améliorations à long terme.

Nous, Henri Harsch HH SA, promouvons la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés, de nos clients et des communautés où nous opérons.

La sécurité et la sûreté de tous les emplois et fonctions de travail et la protection de la santé de tous nos employés sont une priorité pour la direction de Harsch.

Principes de sécurité :

- La sécurité pour tous les employés et les superviseurs
- La sécurité doit être considérée comme un élément essentiel de tout travail ou fonction.
- La sécurité et l'intégrité physique font partie de nos objectifs permanents.

La direction soutient pleinement les efforts déployés pour assurer la sécurité et la protection d'une santé et d'une sécurité optimales.

Les superviseurs ou directeurs de Harsch à tous les niveaux assument la responsabilité de la sécurité et de la protection de la santé de leurs propres employés. Ils appliquent les exigences de Harsch en matière de sécurité et soutiennent toutes les mesures visant à promouvoir la sécurité.

Les employés à tous les niveaux s'engagent à assurer leur sécurité par leur comportement et à protéger leur propre santé et celle de leurs collègues ou de toute autre personne avec laquelle ils sont en contact. Les engagements et les politiques de Harsch sont basés sur les points suivants :

### **Santé, sécurité et bien-être de nos employés**

Nous nous engageons à créer un environnement de travail sûr où la santé et le bien-être de nos employés sont une priorité. Des politiques strictes sont en place pour garantir des conditions de travail sûres, en conformité avec les normes de santé et de sécurité.

### **Initiatives en matières de diversité, d'équité et d'inclusion**

Nous croyons en la force de la diversité et nous nous efforçons de créer une culture inclusive qui accueille des perspectives diverses. Des programmes sont mis en œuvre pour promouvoir l'équité salariale, l'égalité des chances et la promotion de la diversité au sein de notre personnel.

### **Engagement des employés, traitement équitable et respectueux**

Nous favorisons un environnement de travail où chaque employé est traité avec respect, dignité et équité.

Nous encourageons les mécanismes de communication ouverte afin de garantir un dialogue transparent entre la direction et les employés.

### **Possibilités d'apprentissage et de développement, grâce à notre registre de formation et au rapport d'évaluation annuelle des employés**

Nous investissons dans le développement professionnel de nos employés en leur offrant des possibilités de formation continue et d'amélioration de leurs compétences.

### **Initiatives d'engagement communautaire**

Nous nous engageons à jouer un rôle actif dans les communautés où nous opérons.

Des projets sociaux, des actions de bénévolat et d'autres initiatives sont mis en place pour contribuer au bien-être et au développement durable des communautés locales.

Veillez vous référer à notre département des ressources humaines pour les politiques et procédures, telles que :

**RESPONSABILITÉ SOCIALE - CODE DE CONDUITE et RÈGLEMENT INTERNE.**

## 3. GOUVERNANCE

**HARSCH**

The Art of Moving Forward

Chez Henri Harsch HH SA, la structure de gouvernance de notre programme de développement durable est soigneusement conçue pour assurer une surveillance, une transparence et une responsabilité efficaces.

À la tête de nos initiatives en matière de développement durable se trouve le comité ESG (environnement, société et gouvernance), composé de parties prenantes clés issues de différents départements, notamment des directeurs, des représentants de différentes unités commerciales et des employés qui s'intéressent à ce sujet ou qui sont directement concernés.

Le comité ESG se réunit régulièrement pour examiner et orienter la stratégie de l'entreprise en matière de développement durable. Il s'agit notamment de fixer des objectifs de développement durable ambitieux en termes d'identification, d'analyse et d'évaluation, de traitement et de suivi des progrès, et de prendre des décisions éclairées pour améliorer nos performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Le comité ESG est chargé d'aligner les efforts en matière de développement durable sur la stratégie commerciale globale de l'entreprise et de veiller à ce qu'ils soient intégrés dans les opérations quotidiennes.

Le comité ESG publie des rapports détaillés à l'intention de toutes les parties prenantes concernées.

Suite à l'évaluation réalisée en 2023, un plan d'action a été défini et validé par la Direction Générale pour les années à venir. Il est disponible sur demande uniquement.

Ce plan d'action comprend notamment

- La formation des parties prenantes,
- Actions élémentaires ou de base contribuant à traiter et à atteindre nos objectifs (par exemple, innovation, solutions alternatives, etc.),
- Des actions de communication,
- Autres (...)

**Ce programme de développement durable est revu au moins une fois par an par la direction de Harsch, mis à jour si nécessaire, communiqué au personnel de Harsch et disponible dans notre système informatique dans le cadre des politiques internes de Harsch. Il est également communiqué à l'extérieur et, si nécessaire, à nos clients privés, à nos comptes d'entreprise et à notre chaîne d'approvisionnement.**

**Ce programme de développement durable de l'entreprise s'applique également à nos succursales affiliées comme Harsch Laufenburg.**